



Communiqué du 29/05/2014

« Un pas en avant, trois pas en arrière : c'est la politique du gouvernement. »

A la sortie des groupes de travail et malgré des annonces significatives en mars, nous déplorons l'immobilisme le plus complet du ministère.

Malgré la rédaction de contributions de toutes les organisations syndicales et associatives, malgré les différentes remarques, malgré les différentes mobilisations, le ministère écoute certes, mais semble sourd au ras le bol des sages-femmes et à leurs revendications.

Chaque réunion se ressemble, sans aucune avancée au point de se demander leur utilité.

Les négociations sages-femmes sont donc au point mort tant pour les salaires, que pour les décrets de périnatalité et le premier recours.

L'UNSSF appelle à la grève le 3 juin 2014. Rassemblement devant le Ministère à 13h.

Au vu de l'attitude méprisante du ministère qui n'a pas pris conscience du malaise que traversent les sages-femmes, il devient nécessaire et urgent, en dehors de la question du statut, de construire un front uni : grandes centrales, syndicats professionnels, associations sages-femmes, usagers, défenses des femmes, etc...

Seul un front uni, sur une plate forme de revendications communes pourrait permettre d'obtenir pour toute la profession des résultats concrets.

L'Union appelle donc au rassemblement dans une période où le ministère s'amuse à surfer sur une division qui à ce stade n'a plus lieu d'être.

Rassemblons-nous autour des revendications qui nous sont communes. Mobilisons nous.

Fondée en 1945, l'Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes - UNSSF est la première organisation représentative des Sages-femmes en France. L'Union se fixe pour objectifs de promouvoir la profession et ses compétences, de placer la sage-femme au cœur de la maternité physiologique et de défendre l'accès à des soins de qualité pour tous. L'UNSSF représente les sages-femmes, notamment auprès des ministères, de l'UNCAM et des organismes de formation continue.